|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| RÉPUBLIQUE DU TCHAD  MINISTÈRE DE L’ELEVAGE ET DES RESSOURCES ANIMALES |  | UNION EUROPÉENNE |

|  |
| --- |
| **Projet d'Appui à la Filière Bovine**  **(PAFIB)**  CONVENTION N° TD/FED/2008/020-940 |



**RAPPORT D’ACTIVITES**

**(13/08/2010 – 02/08/2011)**

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

**DU 2ème COMITE DE PILOTAGE**

Août 2011

Sommaire

[Sommaire 2](#_Toc268874057)

[Sigles et abréviations 3](#_Toc268874058)

[Introduction 5](#_Toc268874059)

[I. Présentation des grandes lignes du PAFIB 7](#_Toc268874060)

[I.1. Objectifs 7](#_Toc268874061)

[I.2. Résultats attendus 7](#_Toc268874062)

[I.3. Activités à mettre en œuvre 8](#_Toc268874063)

[I.3.1. Activités liées au résultat 1 :La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées. 8](#_Toc268874064)

[I.3.2. Activités liées au résultat 2 : l’industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émerge, l’artisanat de la boucherie/charcuterie est renforcé. 9](#_Toc268874065)

[I.3.3. Activités liées au résultat 3 : la qualité des sous produits de l’élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement 9](#_Toc268874066)

[I.4. Mécanisme de mise en œuvre 9](#_Toc268874067)

[II. Bilan des activités réalisées 11](#_Toc268874068)

[II.1. Activités opérationnelles 11](#_Toc268874070)

[II.3. Activités propres de la Coordination 19](#_Toc268874071)

[III. Programmation des actions à réaliser 22](#_Toc268874072)

[Conclusion 25](#_Toc268874073)

[Annexes 26](#_Toc268874074)

Photo page de garde, B. Bonnet : convoyeurs sur le tronçon Bitkine - Bokoro

Sigles et abréviations

AFD Agence française pour le développement

AC Afrique Centrale

ACP Afrique, Caraïbe et Pacifique

AT Assistance Technique

BAD Banque Africaine de Développement

BM Banque Mondiale

CE Commission Européenne

CEBEVIRHA Communauté du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques

CECOQDA Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires

CEMAC Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale

CP/PIDR Cellule Permanente du PIDR

CP Comité de Pilotage

CIRAD Centre international pour la recherche agronomique et le développement

CNCPRT Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux de Tchad

CSO Comité de Suivi Opérationnel

CTS Comité Technique de Suivi du PIDR

CTP Conseiller Technique Principale

DAO Dossier d’Appel d’Offre

DRE Direction Régionale de l'Elevage

DSV Direction des Services Vétérinaires

EM Etats Membres

EMF Etablissements de Micro-Finances

FAO Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture

FE Fonds d'Elevage

FED Fonds Européen pour le Développement

FCFA Franc de la communauté financière africaine

FIP Fiche d'Identification du Projet

GTZ Service de Coopération Allemande

LRVZ Laboratoire de recherche Vétérinaire et Zootechnique

MAT Maladies Animales Transfrontalières

MERA Ministère de l’Elevage et des Ressources Animales

MSCSDR Mécanisme de Suivi de la Consultation Sectorielle sur le Développement Rural

MEERH Ministère de l’Environnement et de l’Eau et des Ressources Halieutiques

MEP Ministère de l'Economie et du Plan

OI Organisations Internationales

OIE Organisation Internationale de l'Elevage

ON Ordonnateur National du FED

OP Organisation des Producteurs

OPE Organisation des Producteurs d'Elevage

ONG Organisation non gouvernementale

PARC Campagne Panafricaine de lutte contre la Peste Bovine

PACE Programme Panafricain de Contrôle contre les Epizooties

PAFIB Programme d'Appui a la Filière Bovine

PASEP Projet d’Appui au Système d’Elevage Pastoral

PPCB Péripneumonie Contagieuse Bovine

PIB Produit intérieur brut

PIDR Plan d’intervention pour le développement rural

PIN Programme Indicatif National

PME Petites et Moyennes Entreprises

PMI Petites et Moyennes Industries

PNDE Plan National de Développement de l’Elevage

PNSA Programme National de Sécurité Alimentaire

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PROADEL Programme d'Appui au Développement Local (financement BM)

PRODALKA Programme de Développement Local des régions de LAC Wey et de la Kabia

PRODABO Programme de Développement Local des régions de Ouaddaï/Biltine

PASILD Programme d'Appui Structurant des Initiatives Locales de Développement

PDL Plans de Développement Locaux

REPIMAT Réseau d’Epidémio-surveillance des Maladies Animales au Tchad

SCAC Services de la Coopération d'Actions Culturelles (Ambassade de France)

SNRP Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté

SOTERA Société Tchadienne d’Exploitation des Ressources Animales

UE Union Européenne

UBT Unité Bovin Tropical

Introduction

Le Tchad est le premier producteur de viande bovine d'Afrique Centrale. L'élevage bovin est pratiqué pour l'essentiel en zone sahélo-soudanienne et soudanienne. Cet élevage est traditionnellement de type pastoral, mais aussi de plus en plus sédentaire.

Le secteur de l'élevage tchadien regorge d'énormes potentialités de croissance du fait des opportunités qu'il offre à l'industrie de la transformation et à l'export. La Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté en fait sa deuxième priorité en matière de développement rural. Toutefois, une grande partie des bovins tchadiens est exportée sur pied, essentiellement vers le Nigéria, important demandeur de viande, ce qui ne favorise pas la création de valeur ajoutée pour la filière.

En effet, le Tchad exporterait annuellement plus de 800.000[[1]](#footnote-2) bovins (70% uniquement vers le Nigéria). Vendues sur pied, les bêtes se retrouvent dans un état sanitaire souvent fragile, après les longs parcours des axes oriental et occidental. D'après le Plan National de Développement de l'Elevage, 65 % des exportations du bétail[[2]](#footnote-3) (toutes catégories confondues) se fait en dehors du cadre réglementaire. Le circuit informel de commercialisation constitue une perte importante pour l'Etat et ne fournit pas de garanties sanitaires du cheptel exporté. De plus, l’abattage contrôlé était seulement de 136 000 têtes[[3]](#footnote-4) en 2005.

Par ailleurs, la valorisation des sous-produits de l'élevage, cuirs et peaux notamment, reste très faible. En effet, le secteur souffre d'une faible diffusion et utilisation de techniques simples d'écharnage, voire d'un processus de traitement des peaux respectueux de l'environnement.

Face à ce contexte, le Programme d'Appui à la Filière Bovine (PAFIB), financé sur le 10ème FED à hauteur de 6,5 Millions d’euros pour une durée de quatre (4) ans, vient compléter les actions de plusieurs programmes et projets mis en œuvre par le MERA. Il s’intègre donc bien dans le PNDE.

Un premier Comité de Pilotage du projet s’est tenu le 13 août 2010, au cours duquel des orientations relatives au recentrage des activités suite à la validation des résultats de la première étude de faisabilité (R1A1) ont été données. Des recommandations ont été également faites à la coordination du PAFIB.

La tenue du 2nd Comité de Pilotage s’inscrit en droite ligne des activités du projet réalisées pendant cette période, dont le résumé fait l’objet du présent rapport qui se divise en 3 parties :

1. Présentation des grandes lignes du PAFIB ;
2. Bilan des activités réalisées ;
3. Programmation indicative des activités à réaliser dans le DP2.

# I. Présentation des grandes lignes du PAFIB

## I.1. Objectifs

Le PAFIB vise les objectifs suivants :

Objectifs globaux : amélioration des conditions de vie des populations tchadiennes, lutte contre la pauvreté et l’insécurité alimentaire.

Objectif spécifique : augmentation durable de la valeur et des volumes des produits issus de la filière tant au niveau du bétail vendu sur pied que des produits de transformation : viande, peau et cuir.

## I.2. Résultats attendus

Le PAFIB est articulé autour de trois résultats.

***Résultat n°1 : La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées.***

La composante « Amélioration de la qualité et des conditions de vente formelle du bétail vendu sur pied » vise à permettre l’amélioration de la qualité sanitaire du bétail exporté, le renforcement et la sécurisation des circuits intérieurs de commercialisation et d’exportation en vue d’établir la traçabilité du bétail. Pour cela il s’agira de :

* Structurer les circuits d’exportation du bétail sur pied, en créant une première zone pilote de transit frontalier fournissant des services de base aux opérateurs économiques de la filière et facilitant la certification sanitaire du bétail ;
* Améliorer le convoyage intérieur du bétail par des aménagements (postes vétérinaires, points d'eau) sur les principaux axes de commerce intérieur du bétail;
* Améliorer les conditions d'hygiène sur les marchés de bétail intérieurs ;
* Renforcer les capacités des organisations professionnelles du secteur et les capacités du Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales.

***Résultat n°2 : L’industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émerge, l'artisanat de la boucherie / charcuterie est renforcé.***

Cette composante vise à appuyer une série d’initiatives privées relatives à la construction d’abattoirs et d’unités de transformation/conditionnement de la viande en milieu urbain. En collaboration avec les institutions nationales et régionales concernées, elle prévoit la mise en œuvre des activités suivantes :

* Appui à la mise en place d’un cadre législatif et réglementaire propice au développement d'initiatives privées ;
* Appui au développement des capacités de contrôle sanitaire des denrées d'origine animale ;
* Réalisation d'études de marché et des campagnes de promotions des exportations;
* Professionnalisation des artisans bouchers / charcutiers;
* Amélioration des infrastructures d’abattage en zone rurale et péri-urbaine.

***Résultat n°3 : La qualité des sous produits de l’élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement.***

Cette composante vise à donner une plus-value aux peaux et aux cuirs actuellement vendus à bas prix, le plus souvent sans aucune forme de traitement. Les activités menées seront les suivantes :

* Réalisation d'une étude d’impact environnemental de l’activité de traitement des peaux qui se proposera d'identifier les pratiques respectueuses de l'environnement.
* Formation des éleveurs, des bouchers et des tanneurs en périphérie des centres d’abattage aux techniques visant à améliorer la qualité des peaux et leur commercialisation.
* Appui au Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales en vue de le doter d'une cellule en charge des installations classées pour la protection de l'environnement.

## I.3. Activités à mettre en œuvre

Des activités à mettre en œuvre sont prévues pour atteindre chacun des résultats attendus

### I.3.1. Activités liées au résultat 1 :La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées.

En vue de réaliser le résultat de la première composante, neuf (9) activités doivent être mises en œuvre :

*R1A1 : Etude de faisabilité pour la définition d’une zone pilote de transit et de services aux acteurs de la filière d’exportation de bétail et d’un cadre général de certification et de traçabilité des bovins*

*R1A2 : Aménagement de zones pilotes de transit frontalières et de services aux acteurs des filières, facilitant la certification (aux normes de l’OIE) et la traçabilité des bovins*

*R1A3 : Réfection/construction de puits pastoraux et de mares (creusage/sur creusage) pour l’abreuvement du bétail le long des axes d’exportation.*

*R1A4 : Renforcement des postes de contrôle sanitaire le long des axes d’exportation*

*R1A5 : aménagements/réfection des marchés intérieurs du pays en vue de l’amélioration des conditions d’hygiène et d‘abreuvement.*

*R1A6 : animation et structuration des organisations professionnelles de la filière.*

*R1A 7 : amélioration des capacités de la Direction des Statistiques du MERA en matière de recueil de données et d’analyse statistiques, et de la Direction des Organisations Professionnelles de l’Elevage.*

*R1A8 : amélioration des capacités du MERA en matière de production réglementaire, de politiques sanitaires internationales.*

*R1A9 : renforcement des capacités du Fonds Elevage et accompagnement de son évolution à terme vers un office de l’élevage au service de la profession.*

### I.3.2. Activités liées au résultat 2 : l’industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émerge, l’artisanat de la boucherie/charcuterie est renforcé.

Dans le cadre de la deuxième composante, six (6) activités sont prévues pour atteindre le résultat de cette composante :

*R2A1 : Appui à la structuration et au renforcement des capacités des OP du secteur de la transformation et de la commercialisation de la viande sur le marché local et sous régional.*

*R2A2 : Renforcement des capacités techniques et professionnelles des travailleurs du secteur de la transformation de la viande.*

*R2A3 : appui et promotion des entreprises transformatrices de la viande bovine*

*R2A4 : assainissement des aires d’abattage traditionnelles en zone rurale et périurbaine.*

*R2A5 : Appui à l’équipement du centre de contrôle qualité des denrées agro-alimentaires (CECOQDA), pour les produits d’origine animale.*

*R2A6 : appui institutionnel à la Direction des Services Vétérinaires du MERA pour le renforcement des capacités en matière d’inspection des denrées d’origine animale et de contrôle des structures.*

### I.3.3. Activités liées au résultat 3 : la qualité des sous produits de l’élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement

Pour la troisième composante, quatre (4) activités sont prévues pour obtenir le résultat lié à cette composante :

*R3A1 : Etude sur l’impact environnemental de l’activité « Tannerie » et formulation de propositions pour une gestion rationnelle des eaux usées et autres déchets.*

*R3A2 : Sensibilisation des éleveurs, abatteurs, bouchers, et collecteurs à la production des peaux brutes de bonne qualité et amélioration des techniques de traitement des peaux.*

*R3A3 : animation et appui aux OPE du secteur « cuirs et peaux ».*

*R3A4 : appui à la création au sein du MERA d’une cellule en charge des installations classées pour la protection de l’environnement.*

## I.4. Mécanisme de mise en œuvre

La convention de financement, signée entre le Tchad et la Commission européenne le 25/02/2009 stipule que la maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par l'Ordonnateur National du FED (ON), Ministre de l'Economie et du Plan, la maîtrise d'œuvre du projet revenant au Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales.

Dans ce cadre, une opération décentralisée directe, mettant en œuvre les activités prévues dans la convention de financement, sera menée au niveau de la Direction Générale du Développement de l'Elevage du MERA, à qui ce dernier a délégué la mise en œuvre du projet.

Cette opération est gérée par un régisseur/coordinateur et un comptable désignés en accord avec l'Ordonnateur National, le Chef de Délégation et le MERA. Une assistance technique appuie le dispositif grâce à un Assistant Technique long terme et plusieurs experts "court terme" (contrat n° FED/2009/219-127 attribué au groupement IRAM-JVL-Euroconsultant).

Un Comité de Pilotage (CP) suit et oriente la mise en œuvre du projet, en fonction de l'évolution de l'action, en vue d'atteindre les résultats définis dans la Convention de Financement. Il est mis en place par Arrêté du Ministre de l’Economie et du Plan, Ordonnateur National du FED. Le comité de pilotage a pour mission d’assurer le pilotage général du PAFIB et de décider, le cas échéant, des réorientations nécessaires au cours de la mise en œuvre. A ce titre, il est chargé de :

1. Donner les orientations et définir les axes stratégiques pour la mise en œuvre du projet ;
2. Vérifier et approuver le plan d’opération global et annuel ;
3. Suivre l’exécution globale et l’Etat d’avancement du projet ;
4. Assurer les arbitrages nécessaires.

Le comité de pilotage se réunit une fois par an en session ordinaire.

# II. Bilan des activités réalisées

Pour mémoire, le PAFIB a démarré en novembre 2009 avec les activités retenues dans le cadre du devis programme de démarrage de quatre (4) mois (du 01 novembre 2009 au 28 février 2010), qui visait essentiellement l’installation de l’équipe du projet, le lancement du projet et la préparation du premier devis programme de croisière.

Dans le cadre de l’assistance technique devant accompagner le projet, le Dr Bass, assistant technique long terme, mis à la disposition du projet par le groupement IRAM – JVL – Euroconsultant dans le cadre du contrat de service N° FED/2009/219-127 passé avec l’Ordonnateur National du FED, a pris ses fonctions le 16 décembre 2009. Malheureusement, la dégradation rapide et soudaine de sa santé quelques jours après son arrivée, et son décès survenu le 3 février 2010 au cours de son rapatriement au Niger, ont gravement perturbé le démarrage du projet. Le devis programme de démarrage a donc été prolongé d’un (1) mois, jusqu’au 31 mars 2010, de façon à procéder au remplacement du défunt et laisser le temps à l’équipe du PAFIB ainsi complétée de finaliser le Devis Programme de Croisière N°1.

Monsieur Damien Halley des Fontaines, nouvel assistant technique long terme proposé par le groupement IRAM-JVL-Euroconsultant dans le cadre de l’avenant N°1 au contrat de service N° FED/2009/219-127, a pris fonction au projet le 29 mars 2010, en remplacement du défunt. Quoiqu’ayant pris le train en marche, il a participé pleinement à la réalisation des activités de la phase opérationnelle qui a démarré le 01 avril 2010.

Les activités devant être mises en œuvre sont celles définies dans le premier devis programme de croisière entré en vigueur le 01 avril 2010 pour une durée de 18 mois (du 01/04/2010 au 30/09/2011).

## II.1. Activités opérationnelles

**Activités liées au résultat 1 :La qualité et les conditions de vente formelle du bétail exporté sur pied sont améliorées.**

*R1A1 : Etude de faisabilité pour la définition d’une zone pilote de transit et de services aux acteurs de la filière d’exportation de bétail et d’un cadre général de certification et de traçabilité des bovins*

Les résultats et conclusions de cette étude, présentés au 1er Comité de Pilotage du 13 août 2010, ont permis de recentrer les ambitions, compte tenu de la nature du projet, sur des objectifs réalistes et des résultats atteignables en fonction de sa durée et de l’enveloppe budgétaire allouée.

En effet, et afin de donner des résultats concrets, le PAFIB devra, en terme d’infrastructures, concentrer ses activités de réalisation d’infrastructures dans un espace pilote situé sur la partie ouest de l’axe nord de commercialisation du bétail.

De manière générale, l’orientation retenue est d’engager et de soutenir un processus de concertation qui intègre simultanément trois niveaux d’action :

* animation d’une dynamique de concertation et d’appui aux organisations professionnelles au niveau national,
* accompagnement des acteurs dans la définition d’une stratégie d’aménagement et gouvernance d’un axe de commercialisation (pilote),
* appui à l’aménagement et à la gestion d’infrastructures de commercialisation sur les sites prioritaires.

Ces trois axes sont d’abord présentés dans leur configuration générale en termes de services aux acteurs à mettre en place. Ils sont ensuite développés plus précisément dans les démarches opérationnelles de leur mise en œuvre.

*R1A2 : Aménagement de zones pilotes de transit frontalières et de services aux acteurs des filières, facilitant la certification (aux normes de l’OIE) et la traçabilité des bovins*

Tenant compte des résultats de l’étude R1A1, il a été jugée pertinent et plus efficace de regrouper les études préparatoires aux travaux pour les activités R1A2, R1A5 et R2A4. Ces études ont retenu deux postes de sortie du bétail, identifiés lors de l’étude R1A1 et confirmés lors de l’étude « d’inventaire des sites de marchés à bétail et d’aires d’abattage », pour faire l’objet d’aménagement : N’Gueli et N’Djamena Farah. Les études pour les accords sociaux sur les sites, les conventions d’accord-parties sur l’utilisation et la gestion de ces aménagements et les spécifications techniques ont été réalisées par une équipe de 2 fonctionnaires, Mr ABDELLATIF AWAD FIZZANI de la DOPSSP/MERA et Mr HISSEINE MAHAMAT DOUNGOUS du Génie Civil au Ministère des Infrastructures et des Transports. Les résultats de cette étude ont abouti à l’obtention du site de N’Djaména-Farah uniquement. Toutes les démarches menées par les parties prenantes (OP, PAFIB, MERA, Mairie) pour identifier un site à N’Guéli ont pour le moment échoué faute d’espace disponible. Le PAFIB a donc proposé de ne réaliser, dans un premier temps, que l’aménagement du poste de sortie de N’Djaména-Farah et introduit le DAO travaux y afférent dans le circuit de validation pour publication en début avril 2011, en attendant de trouver une solution pour N’Guéli. Finalement, les échanges sur ce sujet ont abouti à la mise en veille de ce DAO jusqu’à début août 2011, afin de trouver un site à N’Guéli et faire un DAO unique pour les 2 sites.

*R1A3 : Réfection/construction de puits pastoraux et de mares (creusage/sur creusage) pour l’abreuvement du bétail le long des axes d’exportation.*

Compte tenu de l’importance des enjeux liés à l’implantation des points d’eau, surtout du caractère nouveau de la prise en compte de ce type d’aménagement sur les axes de convoyage pour les animaux destinés à l’exportation, cette activité a été réalisée en plusieurs étapes :

* Une étude d’identification des sites de points d’eau à aménager ou à réhabiliter en tenant compte des programmes d’hydraulique pastorale passés, en cours ou à venir, des passages difficiles à baliser en zones de cultures en périphérie des mares et des zones urbaines. Cette étude a identifié neuf (9) tronçons de convoyage à partir des axes mentionnés ; trente-neuf (39) sites de points d’eau ont été retenus comme potentiellement aménageables (dont neufs (9) sur les sites de marchés). Cette étude a également permis de définir, avec les professionnels et les autorités locales les types d’ouvrages souhaités (majoritairement des stations thermiques ou solaires) et les modes de gestion entrevus (mise en place d’un comité de gestion). Les conclusions de l’étude sont détaillées dans le rapport de l’étude disponible auprès de la coordination du PAFIB.

De manière générale, il ressort de cette étude un constat à trois niveaux :

* une satisfaction générale des acteurs, surtout les commerçants et les bergers-convoyeurs, à l’idée d’avoir des points d’eau essentiellement (pas uniquement) pour les animaux de commerce, donc faciliter le trajet ;
* l’importance des enjeux lorsqu’il s’agira de rechercher les accords sociaux sur l’implantation des sites de ces points d’eau. Un travail méticuleux et délicat attend la mission prévue à cet effet, pour réunir le maximum de garantie de réalisation des ouvrages dans de bonnes conditions ;
* il en est de même pour le mode de gestion de ces points d’eau. Une réflexion profonde doit être menée, engageant toutes les parties prenantes, afin de garantir une utilisation et une gestion optimale des points d’eau.
* Une étude de spécifications techniques, de préparation du DAO travaux relatif aux points d’eau ainsi que de l’élaboration des accords sociaux à formaliser (sites convenus, gestion et utilisation des ouvrages). Cette étude a été réalisée par une équipe de 2 fonctionnaires : Mr ABDELLATIF AWAD FIZZANI de la DOPSSP/MERA et Mr AHMAT MAHAMAT AL-HAMDOU de la Direction de l’Hydraulique Pastorale du Ministère de l’Eau.

Compte tenu des enjeux pour l’implantation d’un ouvrage hydraulique, sa gestion, son utilisation et afin de prévenir tout risque de conflit, il a été nécessaire de visiter précisément chaque site retenu, de s’entretenir avec les différentes parties prenantes afin de recueillir et prendre en compte leurs avis.

Cette étude a démarré au mois de décembre 2010 (tous les sites devenus accessibles) et a pris plus de temps. Sur les 39 sites identifiés, 25 ont été retenus dont 6 sur les marchés à bétail, 5 sur les aires d’abattage et 14 sur les axes de convoyage.

Etant donné l’importance des enjeux de l’implantation, de l’utilisation et de la gestion des points d’eau pastoraux, la mission a été renforcée par l’Assistant Technique « appui aux OP » pour réunir toutes les parties prenantes et procéder aux séances de signature des accords sociaux sur les sites, l’utilisation et la gestion des points d’eau en présence des autorités administratives et traditionnelles au niveau des départements (un échantillon des accords sociaux en **annexe 1**).



Photos : PAFIB : Séances de travail et signatures des Accords sociaux pour la gestion des points d’eau.

Sur les 25 sites de points d’eau retenus, 23 seulement pourront être réalisés par le PAFIB. Les 2 sites (aires d’abattage de Bitkine et de Moïto) étant en zone de socle pourraient être réalisés par le projet « Hydraulique villageoise » 9ème FED, dans le cadre des actions complémentaires souhaitées. Des discussions ont été engagées entre le PAFIB et ce projet par l’intermédiaire de la Cellule ACTION/FED pour concrétiser cette idée. Le rapport d’une mission conjointe, menée sur ces 2 sites, a été transmis audit projet afin de réaliser ces 2 forages.

Le DAO relatif aux travaux de réalisation des 23 points d’eau, lancé le 11 avril 2011, a été déclaré infructueux. Toutes les offres reçues et évaluées ayant été jugées insuffisantes. Une procédure négociée concurrentielle, suite à une demande de dérogation en cours, pourrait permettre d’attribuer le marché à des entreprises qui seront jugées capables de réaliser les 23 points d’eau, compte tenu du délai (N+3) du 24 février 2012.

*R1A4 : Renforcement des postes de contrôle sanitaire le long des axes d’exportation*

Cette étude a été réalisée par une équipe de 2 fonctionnaires : Dr ABAKAR EL-HADJ MALLAH et Mr ADOUM ISMAIL OUMAR, cadres de la DSV du MERA. L’étude a fait des propositions d’actions de renforcement des capacités des services vétérinaires déconcentrés du MERA en matière de contrôle sanitaire et de délivrance des laissez-passer sanitaires pour les animaux de commercialisation, par la formation des agents du MERA et la fourniture de matériels et produits vétérinaires aux postes vétérinaires de contrôle sanitaires.

Le DAO relatif à la fourniture des matériels et produits vétérinaires est en cours de validation à ACTION pour publication en début de DPC2 (octobre 2011).

*R1A5 : aménagements/réfection des marchés intérieurs du pays en vue de l’amélioration des conditions d’hygiène et d‘abreuvement.*

Cette activité est combinée à l’activité R2A4 (*assainissement des aires d’abattage traditionnelles en zone rurale et périurbaine*).

Le rapport d’évaluation des offres reçues suite au DAO relatif aux travaux de construction des 6 marchés à bétail et des 5 aires d’abattage lancé le 11 avril 2011 est dans le circuit de validation pour l’attribution des marchés aux entreprises retenues.

Par ailleurs, la mission pour la signature des conventions d’accord-parties sur l’aménagement, l’utilisation et la gestion des ouvrages par les différentes parties prenantes, préalable à la réalisation des ouvrages, a révélé un certain nombre de points d’attention pour la gestion future des marchés et des aires d’abattage. Il apparaît que la concertation et les échanges entre les parties prenantes pour formuler leur projet de gestion des infrastructures seront déterminants dans l’utilisation future des infrastructures. Ainsi, il est apparu la nécessité d’une nouvelle mission du PAFIB sur les différents sites avant le démarrage des travaux afin d’aider, sur la base de textes-types, les différentes parties prenantes à élaborer leur manuel de procédures ainsi que les statuts et règlements intérieurs des Comités de Gestion. Au vu de l’importance de cette phase du processus, il a été décidé de faire appel à un appui externe à la cellule de coordination du PAFIB. Cet expert pourrait aider à mieux clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes dans la gestion des infrastructures, faciliter les débats et les orienter pour aboutir à des consensus des parties prenantes sur les textes à élaborer. Il pourrait également apporter des éléments en termes d’écueils à éviter ou d’expériences de gestion d’infrastructures, ainsi que des éléments méthodologiques à l’équipe de coordination pour poursuivre ses appuis à la gestion. Les TDR de cette mission ont été élaborés et validés. L’expert international mobilisé par IRAM est attendu pour la mission qui démarre le 13 septembre 2011).

*R1A6 : animation et structuration des organisations professionnelles de la filière.*

Cette activité comporte deux sous activités menées en parallèle en termes d’appui aux OP :

**Organisation des rencontres inter-OP** : Cette activité a démarrée par l’identification des OP régionales devant bénéficier de l’appui du PAFIB, le degré de leur organisation et de leur structuration. L’activité s’est poursuivie avec l’élaboration des TDR ainsi que leur validation en vue de la préparation de la première rencontre qui s’est tenue les 8 et 9 juin 2011 à N’Djaména. Cette rencontre a regroupé 140 participants, représentant les Organisations Professionnelles des différents acteurs de la filière (Eleveurs, Commerçants de bétail, Bouchers, Tanneurs, Femmes transformatrices de viande et lait) ainsi que des personnes ressources des 22 régions du pays. Cette importante rencontre, qui s’inscrit en droite ligne des objectifs essentiels du PAFIB, a été l’occasion aux uns et aux autres de se connaitre, de créer les liens nécessaires en vue de réfléchir ensemble sur leur avenir commun en tant qu’acteurs principaux du développement du secteur Elevage. L’essentiel des résultats de la rencontre inter-OP est résumé dans *LA LETTRE DU PAFIB* N°001 de juillet 2011 (**annexe n°2**).

**Renforcement des capacités et structuration des OP :** Cette activité sera mise en œuvre par contrat de subvention aux ONGs suite à l’Appel à Proposition lancé le 15 décembre 2010. Sur les 7 propositions enregistrées, l’évaluation a retenu une ONG pour les lots 3 et 4. Le contrat de subvention est dans le circuit de validation pour signature. Les propositions pour les lots 1 et 2, bien que techniquement satisfaisantes, sont jugées insuffisantes sur le plan des capacités de gestion des demandeurs. Les lots 1 et 2 sont donc annulés. Une demande de dérogation est en cours d’introduction pour lancer la procédure de gré à gré pour ces 2 lots.

*R1A 7 : amélioration des capacités de la Direction des Statistiques du MERA en matière de recueil de données et d’analyse statistiques, et de la Direction des Organisations Professionnelles de l’Elevage.*

Pour mémoire, une étude a été réalisée du 18 juillet au 03 août 2010 par une mission composée de deux (2) experts du groupement IRAM – JVL – Euroconsultant dans le cadre du contrat de service N° FED/2009/219-127 passé avec l’Ordonnateur National du FED, et de deux (2) fonctionnaires (un de la Direction de l’Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux – DOPSSP - et un de la Direction des Statistiques et des Archives – DSA - du MERA).

Selon cette étude (déjà présentée au 1er CP du 13/08/2010), la diversité des services à fournir aux acteurs de la filière peut se regrouper en cinq grands types de services, à renforcer ou à imaginer et mettre en place dans des délais compatibles avec les contraintes de temps du PAFIB :

* Renforcement des organisations formelles : une fonction d’appui conseil organisationnel à la gestion et à la gouvernance des organisations (groupements, unions, associations, fédérations et faîtières),
* Animation de concertations intercommunautaires et promotion d’initiatives auprès des organisations socio-professionnelles des éleveurs transhumants,
* Renforcement de l’ensemble des organisations professionnelles dans le domaine de la connaissance et la défense des droits, la prévention et la médiation des conflits liés au pastoralisme et à la commercialisation du bétail,
* Formations techniques spécifiques des OP, en particuliers bouchers, tanneurs et commerçants,
* Appui à l’identification, le montage et la mise en œuvre d’initiatives spécifiques en matière d’approvisionnement en intrants zoo-vétérinaires,

Une partie de ces services est traduite en activités à mettre en œuvre par des opérateurs spécialisés dans le domaine (ONG ou OP) grâce à des contrats de subvention suite aux résultats de l’Appel à Proposition, comme indiqué plus haut. Une autre partie des activités d’appui aux OP sera réalisée par l’AT « appui aux OP » opérationnel depuis février 2011, suite à la signature de l’avenant N°2 au contrat d’opérateur, et le Point Focal de la DOPSSP déjà nommé.

Par ailleurs, des formations en SIM-bétail aux agents de la Direction des Statistiques du MERA et en animation-structuration des OP aux agents de la DOPSSP du MERA, ainsi que des contrats de fourniture pour du matériel à fournir à la DOPSSP et à la DSA du MERA sont prévus. Des séances de travail avec les 2 Directions ont eu lieu pour identifier les besoins et lancer le processus devant aboutir à la publication des DAO y afférents. Ces DAO sont en finalisation pour être publiés en début de DP2 (octobre 2011).

*R1A8 : amélioration des capacités du MERA en matière de production réglementaire, de politiques sanitaires internationales.*

Cette activité a démarré par une étude réalisée par une équipe de 3 experts : Les 2 experts nationaux, Mr DOGOSSOU DOGO ISSAC, juriste à l’Inspection Générale du MERA et Mr KABE ZOUA DJOURBA, cadre de la DSV du MERA sont mobilisés par le PAFIB ; le 3ème est Dr Nicolas DENORMANDIE, expert international court terme mobilisé par le groupement IRAM-JVL-Euroconsultant pour cette activité.

Cette étude a permis de rencontrer la plupart des acteurs concernés par la commercialisation du bétail en vue de faire un état des lieux du cadre réglementaire régissant la commercialisation du bétail au Tchad. Un diagnostic a été réalisé, assorti des propositions d’amélioration discutées et validées par l’atelier de restitution des résultats de l’étude tenu le 28 mars 2011 et qui a regroupé les représentants de toutes les parties prenantes de la commercialisation du bétail. D’importantes recommandations ont été par ailleurs faites au terme de cet atelier, aussi bien au PAFIB qu’au MERA, au Ministère des Finances et aux OP. un CD-ROM regroupant l’ensemble des textes législatifs et réglementaires a été confectionné pour être diffusé aux acteurs concernés par la commercialisation du bétail.

*R1A9 : renforcement des capacités du Fonds Elevage et accompagnement de son évolution à terme vers un office de l’élevage au service de la profession.*

Les résultats de la première mission (R1A1) ont révélé qu’un projet de loi est en cours pour mettre en place le Fonds National pour le Développement de l’Elevage (FONADEL). Ainsi, le projet a jugé inopportun, dans le contexte actuel, de mettre en œuvre cette activité telle qu’initialement définie. L’enveloppe prévue a été revue dans le cadre de l’avenant N°1 au DP1 signé le 04/11/2010, ne conservant qu’une partie du montant pour appuyer les OP dans la compréhension de cette nouvelle loi, une fois votée, ainsi que l’élaboration de ses textes d’application.

La mise en place de la Plateforme pour le suivi des recommandations du Colloque sur le Pastoralisme et celles de l’atelier sur le cadre réglementaire pourrait relancer le processus d’adoption de la loi sur le FONADEL.

**Activités liées au résultat 2 : l’industrie de la transformation et du conditionnement de la viande émerge, l’artisanat de la boucherie/charcuterie est renforcé.**

Dans le cadre de la deuxième composante, six (6) activités sont prévues à mettre en œuvre le résultat de cette composante :

*R2A1 : Appui à la structuration et au renforcement des capacités des OP du secteur de la transformation et de la commercialisation de la viande sur le marché local et sous régional.*

Cette activité sera mise en œuvre par contrat de subvention aux ONGs suite à l’Appel à Proposition lancé le 15 décembre 2010. Sur les 7 propositions enregistrées, l’évaluation a retenu une ONG pour les lots 3 et 4. Le contrat de subvention est dans le circuit de validation pour signature. Les propositions pour les lots 1 et 2, bien que techniquement satisfaisantes, sont jugées insuffisantes sur le plan des capacités de gestion des demandeurs. Les lots 1 et 2 sont donc annulés. Une demande de dérogation est en cours d’introduction pour lancer la procédure de gré à gré pour ces 2 lots.

*R2A2 : Renforcement des capacités techniques et professionnelles des travailleurs du secteur de la transformation de la viande.*

Idem R2A1.

*R2A3 : appui et promotion des entreprises transformatrices de la viande bovine*

Idem R2A1.

*R2A4 : assainissement des aires d’abattage traditionnelles en zone rurale et périurbaine.*

Cette activité est combinée avec R1A5 (Cf. R1A5 décrite ci-dessus).

*R2A5 : Appui à l’équipement du centre de contrôle qualité des denrées agro-alimentaires (CECOQDA), pour les produits d’origine animale.*

Comme prévu dans sa programmation, le PASEP a effectivement réalisé une étude qui a produit un rapport d’inventaire des appareillages nécessaires pour équiper le CECOQDA. Le PAFIB et le CECOQDA ont travaillé ensemble et déterminé la part des équipements que le PAFIB pourrait fournir au CECOQDA afin de lancer le processus d’acquisition et d’installation de ces équipements, ainsi que de formation des agents devant utiliser ces équipements. Ainsi, le DAO fourniture des équipements et formation des agents du CECOQDA a été lancé le 12 avril 2011. Faute de pouvoir publier des réponses convenables aux questions posées par les éventuels soumissionnaires, le DAO a dû être annulé. Une expertise internationale sera mobilisée pour appuyer la relance du DAO et l’acquisition des équipements, tenant compte de la date buttoir (N+3) du 24 février 2012 et de l’identification par le MERA d’un site où installer les équipements, au cas où le bâtiment du CECOQDA ne serait pas encore réceptionné.

*R2A6 : appui institutionnel à la Direction des Services Vétérinaires du MERA pour le renforcement des capacités en matière d’inspection des denrées d’origine animale et de contrôle des structures.*

Cette activité a démarré par une étude réalisée par une équipe de 2 experts : Mr KABE ZOUA DJOURBA, cadre de la DSV du MERA sont mobilisés par le PAFIB  et Dr Didier ROUILLE, expert international court terme mobilisé par le groupement IRAM-JVL-Euroconsultant pour cette activité. Cette phase a fait l’état des lieux et proposé le type d’appui à apporter pour améliorer les conditions d’inspection sanitaires des denrées d’origine animale. Un DAO fourniture est en préparation pour être lancé en début de DP2 (octobre 2011).

Une 2ème phase est prévue en octobre pour les formations des agents inspecteurs.

**Activités liées au résultat 3 : la qualité des sous produits de l’élevage (cuirs et peaux) est améliorée durablement**

Pour la troisième composante, quatre (4) activités sont prévues pour obtenir le résultat lié à cette composante :

*R3A1 : Etude sur l’impact environnemental de l’activité « Tannerie » et formulation de propositions pour une gestion rationnelle des eaux usées et autres déchets.*

Sur recommandation du 1er Comité de Pilotage tenu le 13/11/2010, le PAFIB a discuté avec toutes les parties prenantes sur l’opportunité de réaliser cette activité. Au vu du rapport de l’étude effectuée par l’ATFC, l’impact environnemental de l’activité tannerie n’est pas suffisamment abordé. Cette étude a donc été réalisée, compte tenu de son caractère pertinent, par une équipe de 4 experts. Il s’agit de Monsieur KAMEL BEN MAHMOUD, expert international mobilisé par IRAM, Monsieur N’DEH DESSOU, cadre de la Direction des Productions et Industries Animales (DPIA/MERA), Monsieur AHMAT DJAMALADINE MAHMAT, cadre du Ministère de l’Environnement et des Ressources Halieutiques et Monsieur HISSEIN MAHAMAT DOUNGOUS, cadre du Génie Civil du Ministère des Infrastructures et des Transports, tous mobilisés par le PAFIB. L’AT « appui aux OP » a accompagné cette mission, sur les aspects organisations professionnelles des acteurs de la filière tannerie. Cette étude a fait l’état des lieux en relevant l’importance de l’activité tannerie. Tout en proposant l’aménagement des unités de tanneries sur les sites visités pour améliorer les conditions d’exercices des professionnels de la filière, l’étude a contre-indiqué les formations et la fourniture des produits pour les tanneurs puisqu’aucune expérience passée n’a été capitalisée. Les montants prévus pour les formations et les fournitures sont par conséquents basculés sur l’aménagement des unités de tanneries pour en faire le maximum. L’étude a également recommandé de délocaliser les sites afin de tenir compte des normes environnementales (éloignement des habitations et des cours d’eau…).

*R3A2 : Sensibilisation des éleveurs, abatteurs, bouchers, et collecteurs à la production des peaux brutes de bonne qualité et amélioration des techniques de traitement des peaux.*

Le DAO relatif aux aménagements des unités de tanneries est en préparation pour être publié en début de DP2 (octobre 2011)

*R3A3 : animation et appui aux OPE du secteur « cuirs et peaux ».*

Idem R2A1.

*R3A4 : appui à la création au sein du MERA d’une cellule en charge des installations classées pour la protection de l’environnement.*

Conformément à une recommandation du 1er Comité de Pilotage tenu le 13 août 2010, une réunion a regroupé le PAFIB et les différentes Directions techniques du MERA impliquées dans la mise en œuvre de cette activité pour échanger sur l’opportunité d’installation d’une cellule classée au MERA. Cette réunion, présidée par le DGDE/MERA, a conclu sur la nécessité de la création d’une Cellule d’installations classées au sein du MERA, compte tenu de l’importance des activités des industries animales à venir (Abattoirs modernes, aires d’abattages, tanneries, etc.). Le compte-rendu de cette réunion a été élaboré et diffusé à toutes les parties prenantes. Dès que les TDRs seront validés la mission d’étude pourrait démarrer, pour déterminer les modalités pratiques de création de cette cellule au sein du MERA.

## II.2. Activités propres de la Coordination

Outre la préparation et la coordination générale des activités mises en œuvre dans le cadre des missions d’étude, la Coordination du projet a organisé plusieurs rencontres et réunions administratives et techniques avec les différentes parties prenantes du PAFIB. Ces rencontres ont permis de faciliter la compréhension du projet, son appropriation et l’adhésion de toutes les parties prenantes en vue de sa réussite au bénéfice de tous. En résumé, la coordination a mené un certain nombre d’activités propres au fonctionnement général du projet. Il s’est principalement agit :

* de la préparation et de la coordination générale des activités ;
* d’actualiser la programmation indicative des activités du projet ;
* de la gestion administrative et financière du projet (élaboration des rapports trimestriels d’activités et des mémoires financiers, gestion du personnel,…) ;
* de l’actualisation d’un système de suivi opérationnel du projet ;
* de l’organisation des missions pour les différentes études et de la relecture des rapports rendus par les experts (spécifications techniques, montage de DAO,…) ;
* de l’accompagnement de toutes les missions d’étude ;
* des missions propres à la Coordination ;
* préparation des notes sur le déroulement du projet ;
* élaboration des DAO et évaluation des offres

**Avenants**

Suite aux résultats des premières missions d’études, un premier avenant a été élaboré et signé le 04/11/2010. Cet avenant a permis le renforcement de l’équipe du projet avec le Point focal du PAFIB au sein de la DOPSSP et l’AT « Appui aux OP » ;

Un 2ème avenant est également élaboré et en cours de signature pour remédier au retard pris par le projet pour la mise en œuvre des activités prévues. Cet avenant permettra de libérer de l’argent en vue de pouvoir le mobiliser à temps pour le DP2.

**Installation du Point Focal et Assistant Technique « appui aux OP »;**

Suite à la mission d’appui à l’amélioration des capacités de la DOPSSP et DSA du MERA décrite plus haut, un Point Focal du PAFIB à la DOPSSP a été nommé par le MERA et installé à la DOPSSP. De même un Assistant Technique « Appui aux OP » a été recruté par IRAM et mis à la disposition du projet.

Tous les 2 ont été équipés en véhicule et équipements informatiques et mobilier de bureau. Plusieurs missions de terrain ont été effectuées par le Point Focal et l’AT dans le cadre de l’appui aux OP.

**Bulletin d’information : *Lettre du PAFIB***

La Coordination a initié un bulletin d’information des acteurs de la filière sous forme de bulletin mensuel. Les 2 premiers numéros (juin et juillet 2011) ont été produits et distribués aux personnes et structures concernées.

**Participation du PAFIB au Colloque sur le Pastoralisme au Tchad**

Un Colloque sur le Pastoralisme au Tchad s’est tenu du 01 au 03 mars 2011 à N’Djaména. Le PAFIB y a pris part, aussi bien en participant à son financement que techniquement avec une présentation intitulée « ***Elevage transhumant et dynamique des marchés à bétail au Tchad*** »**.** L’intégralité de la présentation du PAFIB figure dans les actes du Colloque édités et publiés par le MERA. La traduction en langue arabe de ces actes est également financée par le PAFIB.

Afin de soutenir l’élan suscité par ce colloque auquel ont pris part activement les représentants des OP de la filière, le PAFIB envisage de contribuer à la mise en place et au fonctionnement de la Plateforme, dans laquelle les OP de la filière seront significativement représentées, pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Colloque.

**Réunions**

Par ailleurs, la Coordination du projet, outre des séances régulières de travail en interne visant à faire le point de l’avancement des activités, a organisé plusieurs rencontres et réunions administratives et techniques avec les différentes parties prenantes du PAFIB (Directions techniques du MERA, représentants des OP de la filière, ACTION, DUE…). Ces rencontres ont permis d’approfondir la compréhension du projet, son appropriation et l’adhésion de toutes les parties prenantes en vue de sa réussite. Les assistants techniques et le coordonnateur assistent souvent ensemble à ces réunions.

Des réunions des Coordonnateurs des programmes et projets financés par le FED sont régulièrement organisées par la Cellule ACTION/FED. Le PAFIB a pris part à toutes ces réunions.

**Assistance technique**

Dans le cadre de l’Assistance technique long terme, 3 rapports semestriels d’activités des AT ont été produits. De même, 4 missions de backstopping d’appui au PAFIB ont été effectuées par un Expert du groupement IRAM-JVL-Euroconsultant dans le cadre de l’Assistance technique accompagnant le projet. La Coordination du PAFIB a bénéficié de cet appui dans la finalisation des différents dossiers.

**Révision du Cadre logique du PAFIB**

Conformément au recentrage de la zone d’intervention du PAFIB, il est apparu la nécessité de réviser les Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) du cadre logique du PAFIB. La Coordination du PAFIB a eu des échanges avec ses partenaires, notamment les responsables de la DSA, ACTION et DUE à cet effet. La version révisée du Cadre logique a été élaborée et complétée par les résultats des études sur le terrain afin de fixer les valeurs de base du projet.

**Tenue des Comités de Suivi Opérationnel (CSO)**

Au cours de l’année, la coordination a préparé la tenue de 3 CSO du PAFIB : 1er CSO le 04 novembre 2010 ; 2ème CSO le 3 février 2011, 3ème CSO le 03 mai 2011. Le déroulement et les recommandations des CSO font l’objet de compte rendu.

**Mission de monitoring**

Du 16 au 20 mai 2011, une mission de monitoring a séjourné au PAFIB pour procéder à une évaluation du projet. Cette mission a fait ses appréciations dans un rapport provisoire.

**Préparation du DP2**

Une des activités de l’équipe du projet au cours du dernier trimestre du DP1 est la préparation du DP2, prévu pour démarrer le 1er octobre 2011. Les résultats des études réalisées pendant le DP1 ont été capitalisés pour orienter les grandes lignes du DP2. La dernière mission de backstopping de Bernard BONNET a appuyé l’équipe dans cette activité.

**Préparation du 2ème Comité de Pilotage**

Le 1er Comité de Pilotage du PAFIB s’est tenu le 13 août 2010. Des recommandations ont été faites qui ont été mises en œuvre par le projet. La Coordination a préparé le 2ème Comité de Pilotage qui se tient aujourd’hui.

# III. Programmation des actions à réaliser

Durant le dernier trimestre du DPC1 en cours, le grand défi pour le PAFIB est de faire en sorte que tous les engagements soient réalisés avant le 24 février 2012, date buttoir de N+3. Pour cela, les points d’enjeu suivants doivent être précisés, afin de d’entamer dans de bonnes conditions le DP2 qui devrait démarrer le 1er octobre 2011 :

* 1. **Nguéli et Diguel Sialaye**

Le DP1 a prévu l’aménagement des 2 postes de sortie du bétail à N’Guéli et N’Djaména-Farah, ainsi qu’une unité de tannerie, à condition qu’un site autre que celui de Diguel Sialaye soit trouvé pour répondre aux normes environnementales.

Des correspondances ont été adressées aux autorités municipales pour trouver un site à Nguéli pour le poste de sortie du bétail et un site hors de N’Djaména pour la tannerie. Des solutions devront être trouvées avant la fin du DP1 pour espérer réaliser les aménagements qui contribueront à améliorer les conditions d’exercices des professionnels de la filière et concourir à l’atteinte des objectifs du PAFIB.

* 1. **CECOQDA**

Le PAFIB a prévu la fourniture des équipements pour le CECOQDA, répondant ainsi à une demande du MERA. La relance du DAO pour la fourniture et l’installation de ces équipements est tributaire de la réception du bâtiment du CECOQDA. Dans le cas où le bâtiment ne serait pas réceptionné avant la livraison, un endroit devrait être identifié à l’avance pour y installer les équipements. Etant donné le caractère international de ce type de DAO, des précautions devront être prises **en urgence** pour prévoir le lieu exigé pour l’installation de ces matériels hautement techniques et lancer le processus à temps.

* 1. **Dérogation (points d’eau et AP)**

Le DAO relatif aux travaux de réalisation des 23 points d’eau lancé le 11 avril 2011, a été déclaré infructueux, toutes les offres reçues et évaluées ayant été jugées insuffisantes. Une dérogation pour une procédure négociée concurrentielle permettrait d’attribuer le marché à des entreprises qui seront jugées capables de réaliser les 23 points d’eau, compte tenu du délai (N+3) du 24 février 2012. Il en est de même pour les lots 1 et 2 de l’Appel à propositions relatif au renforcement des capacités des OP de la filière.

* 1. **Appui aux OP**

Un des enjeux du DP2 est l’appui aux OP par le renforcement de la concertation inter-OP afin de leur permettre de s’organiser et se structurer en vue de poser des actes par rapports aux points de blocage législatifs, à l’accès aux aliments bétail ; suivre l’appui aux OP de base à travers les subventions aux ONGs ; concertation régulière avec les OP des transhumants pour des appuis concrets en matière de commercialisation du bétail ; appui à la mise en place d’un système de gestion des infrastructures…

* 1. **Suivi et contrôle des travaux**

Une des préoccupations exprimées par les principaux usagers des infrastructures est la qualité des travaux réalisés par les entreprises. Le PAFIB a prévu, en plus de la mobilisation des ingénieurs, l’implication des usagers à travers les comités de gestion (à mettre en place avant le démarrage des travaux) dans le suivi et le contrôle des travaux. Ils auront pour rôle de signaler à qui de droit les anomalies qu’ils constateraient.

* 1. **Pérennisation**

Toutes les parties prenantes sont d’accord sur la pertinence des objectifs du projet dont la réussite aurait des impacts sur les conditions d’exercice des professionnels de la filière. La mission de monitoring la relevé dans son rapport, tout comme elle a relevé l’absence de stratégie de sortie du projet. Il se pose alors la question de la pérennisation des acquis à la fin du projet. Une note de réflexion sur la stratégie de pérennisation est soumise au présent CP.

* 1. **Assistance Technique long terme**

Lors de la mission de backstopping qui a séjourné au projet du 18 au 24 juillet 2011, IRAM a annoncé le remplacement de Monsieur Damien HALLEY DES FONTAINES, Assistant Technique long terme, pour des raisons de santé. Le départ de l’AT va être ressenti par l’équipe du projet, puisque son apport a été important dans la mise en œuvre des activités du projet, compte tenu de sa pleine intégration dans l’équipe, bien qu’ayant pris le train en marche. Son remplaçant devra être mobilisé à temps pour permettre une continuité dans les activités de l’Assistance technique.

**Grandes lignes DP2**

Dans la mesure où toutes les activités ont été lancées pendant le DP1, outre la relance des DAO annulés ou préparés pour être lancés en début de DP2 (octobre 2011), celui-ci va être consacré essentiellement à la réalisation de ces activités. Le DP2 (Cf. chronogramme en **annexe 3**) sera donc axé sur les grandes lignes suivantes :

* + 1. **Suivi et contrôle des travaux et appui à la gestion**

Les ouvrages à réaliser pendant la période du DP2 sont les marchés à bétail, les aires d’abattage, les points d’eau, les tanneries. Le suivi et le contrôle des chantiers seront confiés à des ingénieurs par des contrats de services. L’équipe du PAFIB assurera la supervision régulière pour la qualité des ouvrages.

Le PAFIB prévoit la mise en place des comités de gestion des ouvrages et les appuiera en préalable et après réception pour assurer la gestion des infrastructures.

* + 1. **Suivi et contrôle de la mise en œuvre des subventions**

Le suivi des activités mises en œuvre par des contrats de subvention aux ONGs constituera une des principales activités de l’équipe du projet, puisqu’il s’agit essentiellement de renforcement des capacités des OP dans l’espace pilote du PAFIB et d’un appui juridique aux OP au niveau national.

Le suivi et contrôle concerne aussi l’appui aux OP par la fourniture d’équipements suite à des besoins exprimés par les OP et validés par les ONGs.

* + 1. **Renforcement de la structuration et animation des OP**

La réalisation de ces ouvrages va de pair avec l’appui du PAFIB, en termes de renforcement des capacités des acteurs (OP et structures d’encadrement des OP). Ce qui devra se traduire par des actions de sensibilisation, d’animation et d’accompagnement des OP sur l’utilisation et la gestion des ces ouvrages.

Une des attentes exprimées par les OP est la poursuite des rencontres inter-OP régionales et nationales, ainsi que les rencontres intercommunautaires avec les transhumants en vue de maintenir la dynamique de l’évolution vers des faîtières régionales et nationales, voire une Interprofession.

La promulgation de la loi créant le Fonds National de Développement de l’Elevage (FONADEL) est une autre attente des OP. une fois mis en place, le PAFIB prévoit de les appuyer dans la compréhension de son fonctionnement.

* + 1. **Renforcement des capacités des différentes structures du MERA**

Le renforcement des capacités des structures du MERA impliquées dans la mise en œuvre du PAFIB concerne 2 aspects : la formation des agents des services déconcentrés du MERA et la fourniture des équipements nécessaires à l’exercice de leur fonction. Les formations ainsi que les DAO pour les fournitures sont préparés pendant le DP1 pour être lancés en début de DP2 (octobre 2011). Cette activité concerne les domaines suivants :

* Le contrôle sanitaire et la délivrance des Laissez-passer sanitaires ;
* Le SIM-bétail à travers la DSA;
* Appui aux OP à travers la DOPSSP ;
* Actualisation du cadre réglementaire (CESPEL…) ;
* Inspection sanitaire de denrées d’origine animale à travers la DSV ;
* Cellule d’installations classées au sein du MERA ;
  + 1. **Activités générales de la Coordination**

Pendant le DP2, la Coordination du projet prévoit, outre les activités quotidiennes, des actions suivantes :

* préparation et coordination générale des activités ;
* actualisation de la programmation indicative des activités du projet ;
* gestion administrative et financière du projet (élaboration des rapports trimestriels d’activités et des mémoires financiers, gestion du personnel,…) ;
* actualisation du système de suivi opérationnel du projet ;
* organisation des missions pour les différentes études et de la relecture des rapports rendus par les experts (spécifications techniques, montage de DAO,…) ;
* missions propres à la Coordination ;
* préparation des notes sur le déroulement du projet ;
* élaboration des DAO et évaluation des offres
* capitalisation des activités mises en œuvre.

Conclusion

Vingt (20) mois de mise en œuvre du PAFIB (5 mois de démarrage et 15 mois de croisière) ont permis de tirer plusieurs enseignements, entre autres :

* La pertinence de la première étude qui a réorienté la stratégie du PAFIB avant d’engager sa mise en œuvre opérationnelle. Ce qui a permis de préciser les indicateurs et réviser le cadre logique du projet ;
* L’importance des activités d’animation qui mobilisent les principaux bénéficiaires du projet. Les résultats de la rencontre inter-OP en est une illustration ;
* La pertinence de la démarche méthodologique : bien que consommatrice de temps, cette démarche qui a consisté à laisser les usagers définir eux-mêmes leurs priorités ainsi que les types d’ouvrages à réaliser a eu des effets sur l’implication réelle des bénéficiaires ;
* Le faible niveau de consommation budgétaire du projet (12,5%) dû aux montants prévus pour les travaux, les fournitures et les subventions non encore décaissés (60%) ;
* Toutes les activités sont lancées pendant le DP1, sauf l’appui au FONADEL ;
* Les 9 mois de retard au démarrage du projet se ressentent encore sur la mise en œuvre des activités ;
* Le remplacement subit du 1er AT et le remplacement annoncé du 2ème AT ;
* Le dispositif de suivi et contrôle des travaux à mettre en place pour assurer la qualité des ouvrages.

A la lumière de ce qui précède, et surtout tenant compte de la date N+3 (24 février 2012) qui s’approche, il ressort la nécessité de bien se concentrer sur la mise en œuvre et le lancement des activités du DP2 dès son démarrage prévu pour le 1er octobre 2011.

Tout au long de la mise en œuvre du PAFIB, il est aussi apparu l’intérêt que portent les partenaires du MERA autres que l’Union Européenne à la problématique de l’appui aux OP de la filière, notamment les OP « informelles » des transhumants. D’où la nécessaire stratégie d’ensemble à adopter pour la sortie du projet et la pérennisation des acquis au terme du projet.

Annexes

Annexe 1 : Echantillon des accords sociaux

Annexe 2 : LETTRE DU PAFIB N°001 de juillet 2011

Annexe 3 : Chronogramme du DP2

1. Estimation issues de rencontres avec le secteur marchand pendant la phase d'identification. [↑](#footnote-ref-2)
2. PNDE pour la période 2009 – 2016. [↑](#footnote-ref-3)
3. Source Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales 2005. [↑](#footnote-ref-4)